

RUANDA-URUNDI

Service Pénitentiaire

MAISON
CENTRALE DE DETENTION

Nom : *Rwabigori mulinda umusigiro*
 Origine : coll. Gitwa s. clef Ngamije chef
 Chefferie : *Rwabulindi* Pro. Ruakker.
 Poste : *Zenit Ruhengeri*

Profession :

Nº du R.E. : *1787*

Nº du R.M.P. : *8803 Ruh*

Nº Dactyl. :

Arrêté, le : *22.11.40*

Ruhengeri



10298

Entré, le : *22.11.40*

Condamné, le : *22.11.40*

1/4 de peine :

Sortie, le : *29.11.40*

Rapatrié, le :

Expulsé, le :

Décédé, le :

Ast I.I. pays le 28.11.40 quitt 563

Le Gardien,

D. Ruhengeri

REQUISITION
à fin
D'emprisonnement

R.M.P. n° 230

L'Officier du Ministère Public près le
En vertu de l'art. 82 de l'Ord-Loi du 3
du 11-7-1923.

Requiert Monsieur le Gardien de Prison
le nommén Rwaliquri, mukutu, umusigi,
Coll Gitwa, Schef Nzumuye, Chef
condamné par jugement du tribunal de p
1940, devenu irrévocable le
à SEPT JOURS DE S.P.P.-10 frs amende,
F.I., délai 7 jours ou 1 jour de C.P.C.
du chef de récoltes en terres insuffis